

COVID-19

Update : 20/05/2020

TURQUIE. Stratégie de sortie du confinement

Le **confinement total** reste d'application les weekend et jours fériés dans les grandes villes et la réouverture des écoles a été reportée au mois de septembre.

Turkish Airlines planifie de recommencer ses vols nationaux le 27 mai mais aucune reprise des vols internationaux n'est annoncée. Pegasus Airlines a reporté le début des vols internationaux au 15/06.

Processus de normalisation

Les restrictions de voyage dans neuf villes, dont Adana, Diyarbakır, Mardin, Trabzon, Ordu, Denizli, Kahramanmaraş, Şanlıurfa et Tekirdağ sont levées.

Depuis le 11 mai, les barbiers, les coiffeurs, les salons de beauté et les centres commerciaux sont réouverts. Les universités et le système judiciaire reprendront leurs activités le 15 juin.

Un programme de certification du tourisme sera mis en place pour la saison estivale 2020. Il consacrera l'application de normes élevées de santé et d'hygiène dans les aéroports, les installations de transport, les hébergements et les restaurants. Des **tests PCR** seront pratiqués pour les touristes étrangers arrivant en Turquie.

D'un point de vue économique, la livre turque a connu une forte dévaluation depuis le début de la crise mais semble se redresser légèrement ces dernières semaines. Les conséquences de la crise risquent toutefois d'affecter le taux de change sur le moyen-long terme.

L'horizon n'est toutefois pas dénué d'éclaircie. La Turquie pourrait sortir gagnante de cette crise et se révéler une alternative stratégique pour le sourcing des entreprises européennes. Sa position géographique et ses coûts de production raisonnables lui offrent de belles cartes à jouer lors de la relance économique mondiale et la définition de nouvelles chaînes d'approvisionnement.

MESURES ECONOMIQUES - COVID-19

Update : 20/04/2020

TURQUIE

Le gouvernement turc a adopté plusieurs mesures de confinement, notamment la distanciation sociale, l'interdiction d'entrée sur le territoire pour les visiteurs des pays à haut risque et la mise en quarantaine pour les citoyens turcs de retour de ces pays, la fermeture des écoles, des magasins et des lieux de divertissement.

Au cours du dernier mois, les sorties de capitaux ont été élevées, la livre turque s'est dépréciée de 10 % par rapport au dollar américain et les réserves officielles ont diminué de 10 milliards d'USD.

Un programme d'aide de 100 milliards de TL a été annoncé. Il s'agit de 11,6 milliards d'USD (1,5 % du PIB) de mesures fiscales, ainsi que de 3,8 milliards d'USD (0,5 % du PIB) pour le doublement du fonds de garantie de crédit.

Les principales mesures de soutien comprennent l'augmentation de la pension minimale et l'aide en espèces aux familles dans le besoin ; une protection renforcée de l'emploi en assouplissant les règles relatives aux allocations de travail à court terme ; la réduction ou le report des taxes pour les secteurs touchés (particulièrement le tourisme) ; l'aide directe à Turkish Airlines et à d'autres entités impactées; l'allongement des délais de déclaration de revenus pour les particuliers et les sociétés.

La Banque centrale de la République de Turquie (CBRT) a abaissé le taux directeur à 9,75 %, et a introduit un ensemble de mesures financières. Les facilités de liquidité ont été augmentées, y compris avec des instruments à long terme et à des taux réduits. Les réserves obligatoires relatives aux dépôts en devises ont été réduites pour les banques qui atteignent les objectifs de croissance des prêts. Une nouvelle facilité de prêt en livres turques pour les PME exportatrices a été mise en place.

Un deuxième ensemble de mesures de CBRT (31 mars) a permis une augmentation d'achats fermes d'obligations souveraines et élargi le portefeuille d'actifs destinés à être utilisés comme garantie dans les transactions de la CBRT. La Banque centrale a annoncé des mesures visant à limiter l'impact comptable de la dépréciation de la livre et de la baisse des prix des titres. Les banques publiques ont accordé aux entreprises touchées un moratoire de trois mois sur le remboursement des prêts.

Les procédures de recouvrement de dette et de liquidation sont suspendues.